



Hon. Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Place Chancery, C. P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

OBJET: Sources de revenus provinciaux inexploitées

Le 29 mars 2021

Monsieur le Premier ministre,

Depuis des décennies, le gouvernement du Nouveau-Brunswick échoue à financer les universités publiques de la province de manière adéquate, et répond aux organismes critiquant le sous-financement de nos établissements postsecondaires en blâmant le manque de fonds publics. Comme nous pouvons difficilement faire progresser les choses en reprenant ce même dialogue de sourds année après année, nous voyons la pertinence d'aborder le problème d'un autre angle.

Malgré sa complexité, le problème tient essentiellement au manque de fonds dans les coffres de la province. Si les fonds étaient disponibles, le gouvernement provincial serait en position de mieux soutenir nos universités publiques, et de là, récolter les bénéfices généralisés d'une population plus éduquée.

Or, toute nouvelle source de revenu doit éviter d'alourdir indûment le fardeau fiscal de la population du Nouveau-Brunswick qui, déjà, affiche un revenu moyen parmi les plus faibles au pays, doublé d'une forte proportion de gens travaillant au salaire minimum ou dans un emploi temporaire ou saisonnier.

Il semble donc logique de chercher ces revenus du côté des grandes entreprises. Sans devoir apporter des changements au taux d'imposition des entreprises (souvent cité comme un atout dans l'attraction d'investissements majeurs), le problème de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal mérite certainement d'être traité avec plus de rigueur que par le passé. Une économie déjà mal en point, qui subira les contrecoups de la COVID-19 pour plusieurs années encore, nécessite des appuis pour sa reprise.

Il faut reconnaître que le régime fiscal est de compétence fédérale, et que la marge de manœuvre du N-B est par défaut limitée. Toutefois, le gouvernement provincial peut accélérer le changement, par exemple en faisant pression sur Ottawa pour fermer les échappatoires qui permettent aux entreprises d'avoir recours aux tactiques d'évitement. Entre-temps, il pourrait aussi agir de manière indirecte, comme en refusant de subventionner, de financer ou de donner accès aux terres de la Couronne à des entités dont il est connu qu'elles pratiquent l'évitement fiscal.

Ici un constat s'impose: la mainmise du groupe Irving sur plusieurs secteurs de l'économie de notre province - sans parler de l'opinion publique - rendra la tâche complexe, et sûrement impopulaire dans certains lieux ou régions qui en dépendent économiquement. Ceci dit, impossible de parler d'évitement fiscal au N-B sans mentionner le groupe Irving.

Comme vous l'avez dit lors de la dernière élection, votre équipe reconnaît l'importance de prendre « des décisions difficiles de façon équitable pour faire avancer notre province ». Que celle-ci soit l'une d'elles.

La Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton, Inc.

B-101, Centre étudiant | info@feecum.ca | (506) 858-4484 | www.feecum.ca

De part et d'autre du débat, il faut laisser de côté les opinions et regarder les faits. Un tel examen, nous en sommes convaincus, indiquera clairement qu'il est dans l'intérêt de la province d'encourager par tous les moyens à sa disposition nos grandes entreprises à contribuer leur juste part à l'économie.

Ce n'est pas d'imposer un fardeau démesuré dont il est question ici, mais uniquement d'assurer que les grandes entreprises contribuent effectivement à la hauteur de ce qui est prévu et attendu d'elles. Les avantages fiscaux qui leur sont consentis pour les attirer ou les garder au N-B sont certainement calculés en ce sens, en fonction d'un certain retour sur l'investissement.

Il serait difficile, voire impossible, de quantifier l'impact de l'inaction en la matière, qui croît de manière exponentielle depuis des décennies et le fera tant que des changements ne sont pas apportés. L'action est nécessaire pour briser le cycle d'endettement qui permet le maintien du statu quo:

- Manque à gagner au niveau du Trésor public (sous la forme d'impôts non perçus);
- Réduction(s) du taux d'imposition des entreprises dans la quête de nouveaux revenus;
- Endettement de l'État devant absorber des pertes fiscales quand la stratégie échoue;
- Augmentation des impôts de la classe moyenne, ou;
- Compressions ou élimination de certains services publics qui soutiennent la classe moyenne;
- Tarification ou hausse des tarifs d'accès à certains services publics (éducation postsecondaire, transport en commun, garderies...);
- Abandon de nouveaux projets d'intérêt public, ou d'améliorations aux services existants;
- Difficulté accrue à attirer (et/ou retenir) les immigrant.e.s, les jeunes familles, les diplômé.e.s, qui peinent à réaliser pleinement leur potentiel économique;
- Capacité limitée de croissance des entreprises, et d'assurer leur viabilité à long terme.

La dette étudiante à la fin du baccalauréat est très élevée au N-B, se chiffrant à 39 000\$ en 2020 selon Statistique Canada (pour la cohorte de 2015). Voilà qui place nos diplômés derniers au pays, très loin de la dette moyenne de 25 000\$. Débuter sa vie adulte en portant ce fardeau rend plus complexe l'atteinte de la stabilité financière, et repousse des étapes importantes comme l'achat d'un domicile ou la création d'une entreprise. C'est encore quand l'option de rester dans la province est financièrement viable à court ou moyen terme, vu les salaires auxquels ils peuvent s'attendre - si emploi il y a. Ce n'est là qu'une des conséquences du manque de revenu provincial, qui justifie l'action contre les échappatoires fiscales.

Je suis tout à fait conscient que ma position sur ce sujet n'est pas la même que la vôtre; notre rapport au groupe Irving n'est pas le même non plus. N'empêche, peut-on nier que le Nouveau-Brunswick s'est privé de revenus importants en acceptant que cette compagnie, qui doit tant de son succès au N-B, puisse esquiver le régime fiscal conçu pour appuyer les programmes, services, initiatives et infrastructures dont sa population a besoin - incluant sa force ouvrière?

Certes, c'est un employeur important pour nos communautés, et qui s'assure d'y investir ponctuellement par ses efforts philanthropiques. Pensons aussi qu'il faut avoir les moyens de cette philanthropie et qu'elle n'est jamais accordée au hasard, ni de façon désintéressée.

La Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton, Inc.

B-101, Centre étudiant | info@feecum.ca | (506) 858-4484 | www.feecum.ca



Viser l'équité fiscale n'a rien de radical en soi; ça n'implique pas d'augmenter les impôts, seulement que les règles du jeu doivent être les mêmes pour tout le monde. En principe, le régime fiscal appuie l'équité par le biais des paliers d'imposition, sauf qu'en 2020, le recours aux paradis fiscaux aurait privé le trésor public d'environ 25 milliards de dollars en impôts, selon le Directeur parlementaire du budget. Irving Oil, l'un des principaux employeurs de la province, place ses actifs à l'abri dans des paradis fiscaux depuis les années 1970, en usant de tactiques qui ne sont un secret pour personne. Un examen effectué en 2004, estimait que la compagnie avait évité de payer environ 141 millions\$ en revenus d'impôt au Canada. Peu de choses ont changé depuis, sinon que le nombre de compagnies abritant les actifs de la compagnie s'est agrandi. Leur valeur combinée s'estime à 10 milliards\$.

Tout ça à partir de profits largement issus d'opérations ici même, au Nouveau-Brunswick.

Il ne fait pas de doute que le groupe Irving récolte les avantages d'une population en meilleure santé et mieux éduquée, sans parler de son accès aux infrastructures publiques ou aux terres de la Couronne. Est-il responsable, en tant que gouvernement, de lui laisser tirer bénéfice du bien collectif de la population néo-brunswickoise en évitant d'y contribuer?

J'en reviens au financement des universités. Récemment, les directions de nos quatre universités publiques ont demandé une aide financière d'urgence pour contrer les effets immédiats de la pandémie de COVID-19. On parle d'un peu plus de 10 M\$ répartis entre 4 établissements; cette demande fut refusée. Au budget présenté plus tôt en mars, on leur accorde environ 1% de plus à leur subvention, pour faire face à des coûts qui augmentent déjà de 3% par année en moyenne, sans l'impact de la COVID-19.

Le gouvernement leur dit essentiellement d'aller chercher davantage dans les poches des étudiant.e.s et de leurs familles. Quel impact ce refus va-t-il avoir à plus grande échelle et à plus long terme? Encore une fois, comment l'estimer? Une fois qu'il sera mesurable il sera déjà trop tard pour renverser la vapeur.

Mais une chose est certaine: des personnes vivant au N-B vont avoir la vie plus difficile en raison de ce manque de soutien, et ce n'est pas 0,05\$ de plus au salaire minimum qui viendra les soulager. Le coût du diplôme ne cesse d'augmenter, alors qu'au terme de leur parcours le marché de l'emploi n'a rien de clair à offrir à nos diplômé.e.s en cette période incertaine. On leur permet de savoir quel sera le coût de leur diplôme, mais on les comprendra d'en questionner la valeur face aux défis de la relance économique.

S'il faut trouver des fonds pour rendre cette relance possible, la première source de revenu qui devrait s'imposer se trouve du côté des impôts que le groupe Irving - et toute autre compagnie qui échappe au fisc par des méthodes semblables - évite de verser au trésor public.

En terminant, l'attitude démontrée par le gouvernement envers les établissements postsecondaires contraste avec son empressement à appuyer Irving Oil dans l'augmentation de sa marge de profit, qui plus est en vendant des énergies non-renouvelables auxquelles une bonne part de la population est essentiellement dépendante. Ce contraste est très peu flatteur, en sachant que ces profits auront tôt fait de s'envoler dans les paradis fiscaux, pour réserver leurs dividendes à un petit groupe privilégié.

La Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton, Inc.

B-101, Centre étudiant | info@feecum.ca | (506) 858-4484 | www.feecum.ca



Je vous invite donc à réfléchir à laquelle de ces deux options est la plus porteuse d'avenir pour le Nouveau-Brunswick: fermer les yeux sur l'évitement fiscal d'une compagnie qui réalise des millions de dollars annuellement en profits sans contribuer sa juste part à la province, ou investir dans nos universités publiques pour donner à notre jeunesse les moyens de rester dans notre province et de contribuer à la croissance - et la diversification - de son économie.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alex'.

Alex Arseneau
Président